

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Riotton Gilliéron SA et sociétés affiliées**, à Lancy (FOSC du 28.04.2003, p. 10). Les pouvoirs de Riotton Pierre, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Gilliéron Gilbert, jusqu'ici secrétaire, nommé président, continue à signer individuellement. Gysi Roland, de Birr, à Veyrier, membre et secrétaire du conseil, signe collectivement à deux.  
Journal no 269 du 07.01.2004  
(02067964 / CH-660.0.013.974-5)